

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la réunion du 16 février 2026

L'an deux mille vingt-six le 16 février à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MUSELIER, Maire

Date de convocation : 09 février 2026

Présents : Jean -Pierre Muselier, Paul LASSET, Jean-Claude LEMOINE, Olivier KNIPPING, Joël BARADUC, Elisabeth JACQUART, Stéphanie NEVOLTRY, Muriel PESCADOR.

Absent : Jérôme MEYNET

Secrétaire : Stéphanie NEVOLTRY

Ajouts à l'ordre du jour :

- Délibération encaissement des chèques ANCV
- Délibération convention école Sainte-Hélène

Accepté à l'unanimité des présents

A) Affaires générales :

Délibérations :

1) Tableau des effectifs au 01^{er} janvier 2026

Notre employé communal, Monsieur Christopher VALLEIX est devenu titulaire de son poste au 01^{er} janvier 2026. Nous devons mettre à jour le tableau des emplois permanents au 01^{er} janvier 2026

Accepté à l'unanimité des présents **Délibération n°01/2026**

2) Convention de stérilisation des chats avec l'association APA

Une campagne de stérilisation des chats avec l'association APA a lieu du 02 février au 30 avril 2026.

Nous devons signer la convention avec l'APA .

Les tarifs :

- pour moins de 5 mâles : de 20 € par chat
- entre 5 et 10 chats : de 15 € par chat
- plus de 10 chats : de 10 € par chat

- Pour moins de 5 femelles : de 40 € par chat
- entre 5 et 10 femelles : de 30 € par chat
- Plus de 10 femelles : de 20 € par chat

Ces derniers peuvent être amenés par les administrés et/ou par les services de la Mairie, une campagne d'information auprès de la population aura lieu quelque jours avant la pose de la cage

L'APA s'engage tous les trimestres à communiquer un recensement des chats qui seront amenés à l'association en vue de leur stérilisation.

Accepté à l'unanimité des présents Délibération n°02/2026

3) Appel à projet des sites culturels

Le bureau central des cultes du ministère de l'Intérieur est chargé du financement des projets relatif à la sécurisation des sites culturels (SSC).

Les crédits alloués au titre de la SSC visent à financer du matériel contribuant au renforcement de la sécurité des lieux de culte.

Nous pourrions sécuriser notre église via ce dispositif, en mettant par exemple une caméra.

Le Conseil Municipal demande à Monsieur le Maire de préparer un dossier de demande de subvention et de faire établir des devis.

Accepté à l'unanimité des présents Délibération n°03/2026

4) Bail emphytéotique entre la commune de Saint-Myon et la Coopérative Enercoop

Monsieur le Maire rappelle la demande effectuée par Maître MORGAND notaire à Not'Auvergne concernant la signature d'un bail emphytéotique concernant une parcelle cadastrée ZI n°128 Lieu-dit « champ du bois » d'un contenant de 00ha 44a 25ca.

La délibération portera sur une servitude de passage au profit du « Emphytéote »

Accepté à l'unanimité des présents Délibération n°04/2026

5) Convention de stage pour un scolaire

Nous avons reçu une demande de stage de Monsieur Louaye GONCALVES.

Actuellement il est élève de Seconde au Lycée Sainte-Marie à Riom.

Il souhaiterait effectuer un stage d'observation pour la période du 15 au 26 juin 2026.

C'est une première pour notre mairie. Il n'y a pas d'indemnisation pour ce stage, et c'est en accord avec le lycée.

Autorisation du conseil de signer la convention.

Accepté à l'unanimité des présents

6) Planning des élections du 15 mars 2026

8h00-10h30

Jean Claude LEMOINE - Elisabeth JACQUART - Stéphanie NEVOLTRY

10h30-13h00

Paul LASSET - Joël BARADUC - Muriel PESCADOR

13h00-15h30

Jérôme MEYNET - Maryse ORLIANGES - Aurore LEVIANDIER

15h30-18h00

Jean Pierre MUSELIER - Olivier et Hugues KNIPPING

B) Affaires Financières :

1) Encaissement règlement sinistre salle des fêtes du 22 novembre 2025:

Une habitante de Saint-Myon a fêté son anniversaire le 22 novembre 2025.

Durant la soirée, ils ont cassé une vitre et un extincteur.

Nous avons reçu un premier virement de la part de notre assureur concernant la réparation de la vitre cassée. Nous allons recevoir un prochain virement de 150 € concernant l'extincteur.

La DGFIP nous demande de prendre une délibération concernant les différents remboursements.

Accepté à l'unanimité des présents Délibération n°05/2026

2) Chèques vacances ANCV :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la DGFIP de Riom nous demande de prendre une délibération dans le cadre des chèques vacances ANCV.

En effet, les locataires du gîte communal peuvent régler leurs séjours au moyen de ce paiement.

Pour information, nous transmettons à la DGFIP le contrat de location ainsi que les chèques pour encaissement.

Accepté à l'unanimité des présents Délibération n°06/2026

3) Convention forfait communal école Sainte-Hélène :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal avoir reçu de la part de Monsieur Antoine TEISSEDRE, président de l'OGEC Ecole Sainte-Hélène, une convention de forfait communal entre la commune de Saint-Myon et l'école Sainte-Hélène pour le financement de ses classes, de la part de Monsieur Antoine TEISSEDRE, président de l'OGEC Ecole Sainte-Hélène

Accepté à l'unanimité des présents

Délibération n°07/2026

La séance est levée par Monsieur le Maire

Jean-Pierre MUSELIER Maire,	Stéphanie NEVOLTRY Secrétaire de Séance
-----------------------------------	---